

■ **Sadik Kallaba**, à Genève, café-restaurant, etc. (FOSC du 10.10.2000, p. 6924). La procuration de Heinbach Harald est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Berhaili Abdelkader, d'Algérie, à Genève, Dayan Resul, de Turquie, à Genève, et Ozcelic Baki, de Lancy, à Vernier.  
Journal no 14317 du 11.12.2003  
(02031444 / CH-660.2.014.000-0)